

Appel au propositions

La migration dans un écosystème en constante évolution

Date limite de soumission : 30 novembre, 2026

L'Institut Metropolis sollicite des propositions de séances et d'affiches pour le 29e Congrès national Metropolis Canada, qui se tiendra à Vancouver en mars 2027.

Le paysage migratoire canadien traverse actuellement une période de changements importants. La réduction des cibles d'immigration, la diminution du nombre de résidents temporaires, les pressions économiques croissantes et les contraintes budgétaires gouvernementales redéfinissent la politique migratoire ainsi que les institutions chargées d'accueillir et de soutenir les nouveaux arrivants. Parallèlement, l'intelligence artificielle transforme la façon dont les gouvernements, les employeurs, les fournisseurs de services et les migrants prennent des décisions et interagissent entre eux.

Ces évolutions ne sont ni isolées ni de courte durée. Ils soulèvent des questions fondamentales quant à l'avenir du système d'immigration canadien, à la structure et à la capacité du secteur des services aux immigrants, ainsi qu'à la capacité des nouveaux arrivants et des migrants vulnérables à se bâtir une vie stable et épanouissante au Canada.

Le congrès national Metropolis Canada de 2027 réunira des décideurs politiques, des chercheurs, des organismes au service des immigrants, des leaders communautaires, des employeurs, des éducateurs et des personnes ayant une expérience vécue afin d'examiner ces transformations et d'identifier des réponses concrètes.

Thèmes de soumission

Les propositions sont particulièrement encouragées dans le cadre de trois thèmes principaux:

1. L'intelligence artificielle et le processus de migration
2. Repenser le secteur des services aux immigrants
3. Migration et vulnérabilité croissante

Thème n° 1 : L'intelligence artificielle et le processus de migration

L'intelligence artificielle s'intègre rapidement à presque toutes les étapes du processus de migration — de la diffusion de l'information et de la préparation des demandes à la sélection des immigrants, en passant par la gestion des frontières, les services d'établissement et l'intégration au marché du travail. L'IA offre des possibilités d'améliorer l'accès, l'efficacité et la prestation de services, mais elle soulève également de sérieuses questions concernant la transparence, la protection de la vie privée, la responsabilisation, les préjugés et l'accès inégal à la technologie.

Parmi les sujets à considérer :

- L'utilisation de l'IA dans la sélection des immigrants et le traitement des demandes
- La prise de décision algorithmique, la transparence et la responsabilité
- Les applications de l'IA dans les services d'établissement et d'intégration
- La traduction, l'interprétation et l'accès à l'information
- L'appariement des emplois et la reconnaissance des titres de compétences assistés par l'IA
- La littératie numérique et l'accès inégal aux nouvelles technologies
- La vie privée, la protection des données et le consentement éclairé
- Les préjugés algorithmiques et la discrimination
- L'utilisation de l'IA par les conseillers en immigration et les migrants potentiels
- La désinformation, la fraude et l'exploitation générées par l'IA
- Les effets de l'automatisation sur l'emploi des nouveaux arrivants
- Le maintien d'un jugement humain significatif dans les systèmes assistés par la technologie

Nous accueillons particulièrement les propositions qui vont au-delà de la spéculation et examinent comment l'IA affecte déjà les migrants, les institutions et les services de première ligne.

Thème n° 2 : Repenser le secteur des services aux immigrants

Le secteur des services aux immigrants entre dans une période de transformation structurelle. La baisse du nombre de nouveaux arrivants, l'évolution des catégories d'admission et les pressions financières importantes obligent les organismes à repenser la manière dont les services sont conçus, offerts et maintenus.

Cette transformation ne doit pas être comprise simplement comme une réponse ponctuelle à un ralentissement temporaire de l'immigration. Elle soulève des questions à plus long terme concernant le mandat, la structure et la capacité du secteur. Les organismes pourraient devoir regrouper leurs services, établir des partenariats, adopter de nouvelles technologies, partager des infrastructures, diversifier leurs sources de financement et réévaluer les populations qu'ils desservent.

Parmi les sujets à considérer :

- Les répercussions de la réduction des cibles d'immigration sur les organismes d'établissement
- Les compressions budgétaires gouvernementales et la viabilité des organismes
- La restructuration, le regroupement et la collaboration au sein du secteur
- De nouveaux modèles de prestation de services à l'échelle régionale et communautaire
- La préservation des connaissances institutionnelles et des capacités de la main-d'œuvre
- Le recrutement, la rétention et le soutien des intervenants de première ligne en établissement
- Les services d'établissement numériques, hybrides et assistés par l'IA
- L'accompagnement des nouveaux arrivants au-delà de la période d'établissement initiale
- Les partenariats entre les gouvernements, les municipalités, les employeurs et les organismes communautaires
- Le rôle des petits organismes d'établissement situés en milieu rural et en région éloignée
- Nouvelles approches pour mesurer les résultats et démontrer l'impact
- Diversification du financement et réduction de la dépendance des organismes à l'égard d'une seule source de financement
- Veiller à ce que la transformation ne réduise pas l'accès aux services pour les plus vulnérables

- De la coordination à l'impact collectif : quelle contribution les partenariats locaux en immigration et les regroupements sectoriels peuvent-ils apporter à un système d'immigration en évolution?

Les propositions devraient non seulement examiner comment le secteur peut gérer les réductions actuelles, mais aussi définir à quoi devrait ressembler un système de services aux immigrants résilient et efficace dans les années à venir.

Thème n° 3 : Migration et vulnérabilité croissante

Les nouveaux arrivants s'installent au Canada dans un contexte marqué par la hausse du coût de la vie, l'offre limitée et le coût élevé du logement, la pression exercée sur les services publics et une incertitude économique accrue. Ces conditions peuvent aggraver les vulnérabilités déjà liées à un statut d'immigration précaire, à des réseaux de soutien limités, à la discrimination, aux barrières linguistiques et aux difficultés à trouver un emploi correspondant aux compétences et à l'expérience de chacun.

La vulnérabilité n'est pas vécue de la même façon par tous. La catégorie d'immigration, le statut juridique, le genre, la race, l'âge, le handicap, la structure familiale et le lieu de résidence peuvent influencer considérablement les résultats de l'établissement. Les réfugiés, les demandeurs d'asile, les travailleurs étrangers temporaires, les étudiants étrangers et les migrants dont le statut est incertain ou arrive à échéance peuvent être exposés à des risques particuliers.

Parmi les sujets à considérer :

- L'abordabilité du logement, le surpeuplement et l'itinérance
- La hausse du coût de la vie et la pauvreté chez les nouveaux arrivants
- L'insécurité alimentaire et l'accès aux services essentiels
- La précarité des emplois, l'exploitation en milieu de travail et les écarts salariaux
- La santé mentale, l'isolement et le bien-être familial
- Le statut temporaire et les voies d'accès à la résidence permanente
- Les expériences des réfugiés et des demandeurs d'asile
- Les étudiants étrangers et l'évolution des politiques migratoires
- La violence fondée sur le genre et la vulnérabilité familiale
- Le racisme, la discrimination et la haine
- L'accès aux soins de santé, à l'éducation et aux services juridiques

- Les différences régionales en matière de vulnérabilité des nouveaux arrivants
- L'intersection entre le statut d'immigrant et le genre, la race, l'âge et le handicap
- Les approches communautaires en matière de prévention, de protection et de résilience
- La mise en place d'écosystèmes locaux résilients en matière d'immigration à une époque d'incertitude financière

Nous invitons les propositions qui identifient les formes émergentes de vulnérabilité, documentent les expériences des populations touchées et proposent des solutions fondées sur des données probantes.

Autres domaines d'intérêt

Bien que la priorité soit accordée aux propositions portant sur les trois thèmes principaux, les soumissions peuvent également porter sur d'autres enjeux importants liés à l'immigration, à l'établissement, à l'intégration et à l'inclusion, notamment :

- La confiance du public dans le système d'immigration du Canada
- Les niveaux d'immigration et l'évolution démographique
- L'immigration francophone
- Les relations entre les Autochtones et les nouveaux arrivants
- La régionalisation et l'immigration en milieu rural
- La citoyenneté, l'identité et l'appartenance
- Les relations intercommunautaires et la cohésion sociale
- L'immigration et l'opinion publique
- Les pénuries de main-d'œuvre et l'intégration économique
- Le regroupement familial
- La gouvernance des migrations et la coopération intergouvernementale
- Les perspectives internationales et comparatives en matière de migration

Catégories de soumission

Les candidats peuvent soumettre des propositions pour une affiche ou une séance.

Les séances peuvent relever des catégories suivantes :

- Discussion en panel: plusieurs intervenants partageant des points de vue variés

- Présentation de recherche : aperçu d'une étude ou d'un projet spécifique
- Conférence éducative : informative et conceptuelle
- Atelier pratique : apprentissage par la pratique ou perfectionnement des compétences
- Table ronde : échange interactif animé par les participants
- Étude de cas ou séance sur les meilleures pratiques : exemples concrets et leçons tirées des expériences de terrain
- Changements apportés aux programmes ou aux politiques : mise à jour par un ministère sur un nouveau programme ou sur des changements à des politiques ou programmes existants

Les propositions réunissant des chercheurs, des décideurs, des intervenants et des personnes ayant une expérience vécue sont fortement encouragées. Nous accueillons également les séances qui favorisent les échanges entre les secteurs, les régions et les communautés linguistiques.

Veuillez noter que nous accepterons un maximum de trois propositions de séance par organisation. La priorité sera accordée aux séances impliquant plusieurs présentateurs et plusieurs organisations.

Exigences relatives aux soumissions

Les propositions doivent inclure :

- Le titre de la séance proposée (facultatif : pour les séances et les ateliers animés par une équipe, le titre de la présentation individuelle)
- Format : **Séance** ou **affiche**
- Le thème choisi et, pour les séances uniquement, la catégorie
- Un résumé de la présentation ou de la séance proposée (50 mots maximum – sera inclus dans le programme)
- Les noms, titres et affiliations organisationnelles de tous les participants
- Chaque participant doit être désigné comme organisateur, présentateur, modérateur ou intervenant
 - **Organisateur** : personne-ressource principale pour la soumission. Cette personne est responsable de la coordination de la présentation et des présentateurs, ainsi que des communications avec l'équipe des événements de l'Institut Metropolis (par exemple, en transmettant toute mise à jour concernant la séance dès que possible) et avec les présentateurs. L'organisateur doit informer l'ensemble des participants que la proposition a été acceptée et veiller à ce qu'ils s'inscrivent.

29e Congrès Metropolis Canada

Sheraton Wall Centre Vancouver
Vancouver, Colombie-Britannique
Du 10 au 12 mars 2027



- Si l'organisateur est aussi présentateur, il doit également s'inscrire dans la section « présentateur » du formulaire. Sinon, son nom ne figurera pas dans le programme
- **Modérateur (ou président de séance) (facultatif)** : facilite et dirige la présentation. Cette personne présente les intervenants, gère le temps de parole, prépare des questions et oriente la discussion avec le public.
- **Présentateur** : prépare et donne une présentation.
- **Contributeur** : a contribué à la présentation ou à la recherche présentée, mais ne fera pas de présentation et pourrait ne pas assister au congrès. Sa contribution sera reconnue, mais cette personne ne participera ni à la logistique ni aux communications préparatoires à l'événement.

Date limite de soumission : 30 novembre 2026

Les questions peuvent être adressées à l'équipe de Metropolis Events, à l'adresse metropolis@acs-aec.ca.

Joignez-vous à nous à Vancouver en mars 2027 pour examiner comment le système de migration du Canada et les organismes au service des immigrants peuvent s'adapter aux changements technologiques, aux transformations structurelles et à la vulnérabilité croissante.